

Groupe d'amitié France-Macédoine du Nord
Compte rendu de l'audition, sous forme de petit-déjeuner, de M. Filip Tosevski,
secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Macédoine du Nord – 15 février 2023
à 9 heures

ASSEMBLÉE NATIONALE
Députés présents : Mme Liliana Tanguy, présidente ; M. Michel Guiniot, vice-président et Mme Joëlle Mélin, membre.

Personnalités présentes : M. Filip Tosevski, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Macédoine du Nord ; M. Dzenk Sejfula, directeur pour l'Union européenne au ministère des Affaires étrangères de Macédoine du Nord ; M. Memet Zhaku, Mme Kristina Pepovska, M. Petar Shipinkarovski et Mme Marija Kocevska, membres du cabinet du secrétaire d'État ; M. Afrim Jashari, chargé d'affaires à l'Ambassade de Macédoine du Nord en France et M. Matthieu Abgrall, rédacteur du Quai d'Orsay.

ÉCHANGES ENTRE LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ET LES MEMBRES DU GROUPE D'AMITIÉ

Le **secrétaire d'État aux Affaires étrangères macédonien** insiste sur ses attentes en matière de coopération stratégique entre son pays et la France. À la suite de la signature, le 23 février 2021 à Paris, de l'accord intergouvernemental entre la France et la Macédoine du Nord, de nombreux partenariats fructueux entre les deux pays sont attendus *via* l'activité de l'Agence française de développement (AFD). Le ministre indique ainsi attendre un soutien et un appui de l'AFD sur des projets structurants dans son pays. D'ores et déjà un renforcement important de la coopération stratégique avec la France est intervenu dans les domaines de la défense, du traitement des eaux, ou encore du photovoltaïque (avec un projet de parc photovoltaïque Stipion d'une capacité de 35 à 400 MWc). Le domaine de l'agriculture est également évoqué, la Macédoine du Nord ayant besoin de l'expertise française dans ce domaine car il s'agit d'un chapitre complexe et plus cher.

La **présidente Tanguy** se réjouit de cette coopération stratégique approfondie et rappelle la position favorable de l'exécutif vis-à-vis d'un rapprochement et d'une coopération renforcée. Le secrétaire d'État appuie le propos de la présidente, indiquant que le Président Emmanuel Macron avait récemment rencontré les autorités macédoniennes. Il espère que cet engagement pourra se poursuivre par une visite officielle du Président de la République française en Macédoine du Nord pour le trentième anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays, intervenant cette année.

La **présidente Tanguy** revient sur son action en matière de coopération interparlementaire avec la Macédoine du Nord. Elle rappelle notamment son implication dans l'organisation d'un TAEIX avec son collègue du Parlement autrichien, le député Lopatka et la



présidence de l'Assemblée nationale durant le mandat précédent. Elle ajoute vouloir s'engager dans un autre projet de TAEIX pour aider les autorités macédoniennes à mettre en œuvre la méthodologie révisée, en vue de faciliter l'intégration de leur pays à l'UE. Cette action pourrait même se poursuivre, à terme, par l'organisation d'un jumelage.

La question du processus d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Union européenne (UE) occupe ensuite une grande partie des échanges. Le ministre indique que sa visite à Paris a été fructueuse et que de nombreuses discussions ont porté sur la nécessité d'accorder une place plus importante aux pays candidats au sein des réunions interministérielles informelles ou encore de la comitologie. En ce qui concerne la mise en application de la méthodologie révisée pour laquelle la présidente Tanguy estime que l'Assemblée nationale pourrait aider les Macédoniens, le ministre indique que la France mène un dialogue constant et ouvert avec son pays. Si le veto français a été vécu négativement, la nouvelle méthodologie a été finalement bien acceptée. Pour le secrétaire d'État, le soutien de la France est un atout dans le processus d'intégration de la Macédoine du Nord à l'UE. Il déclare que 50 % de la législation macédonienne est déjà alignée sur l'acquis communautaire.

En ce qui concerne la **Communauté politique européenne (CPE)**, évoquée par la présidente Tanguy, le ministre y est favorable mais demande une stratégie de communication claire. La CPE doit mener des discussions concrètes sur le modèle du processus de Berlin, c'est-à-dire une progression thème par thème. Pour la présidente Tanguy, il est clair que CPE et UE sont complémentaires et conciliables et qu'il n'y a aucune concurrence entre les deux.

Le **député Michel Guiniot**, vice-président, pose une question au secrétaire d'État en ce qui concerne les échanges culturels entre les deux pays et sur la manière dont la volonté d'adhésion à l'UE est actuellement appréhendée. Le ministre parle alors d'une forte amitié entre la Macédoine du Nord et la France, d'une volonté d'améliorer la coopération entre les deux pays qui s'inscrit pleinement dans la volonté d'adhésion. Il s'agit de devenir partenaires de fait avant d'être partenaires de droit. En ce qui concerne les échanges culturels, le secrétaire d'État dit être en discussion pour que le trentenaire des relations diplomatiques entre la Macédoine du Nord et la France permette une exposition des icônes d'Ohrid au Petit Palais ou encore que la Tour Eiffel puisse être illuminée, à un moment, aux couleurs de son pays.

Pour clôturer cet échange, le ministre invite individuellement les parlementaires à venir assister, à l'occasion du mois de la francophonie, au Parlement des jeunes et au prochain forum de Prespa (15-16 juin 2023).

